



Voiture en panne 2 jours apres l achat

Par **onethemars**, le **16/03/2011** à **10:33**

Bonjour,

j achete une xantia a un particulier , manque de chance elle tombe en panne 2 jours apres :blink: par le fait du hasard a 50 metres de mon garagiste :rire: et bien j ai pas etais deçu de la facture plus de 2900 € , le patron du garage ma dit qu elle a etait bidouiller juste pour la vente :flic: voici une partie des pieces qui ont du etre remplacer : joint de culasse plus la culasse , la pompe a eau la courroie de distribution oblige ! les biellettes de barre stabilisatrice et etait aussi HS le systeme de centralisation complet , la batterie , l alternateur et comme l auto ma etait vendu sans CT , j ai du le passer a mes frais et il fallait remplacer les frein avant et arrieres disques et plaquettes :unsure: plus les spheres de suspension avant arrieres :(et les pneus il n etait pas user mais la structure et l indice de vitesse etait different (bon la j aurais du verifier) une durite avec la valve calosta etc..... le CT et donc ok :cool: je vais faire la carte grise et la surprise !! ont me dit que l auto a deja etait vendu en Aout 2010 :help: pourtant j avais le non gage qui indiquent aucune opposition !!!!!!! j ai parler a un responsable de la prefecture d ARRAS (tres serviable a souligner quand meme) qui ma dit que simplement les personnes rouler sans avoir fait la carte grise a leurs nom et sur l acte de vente il ont simplement inscrit les coordonnées du precedent proprio ,je me rends donc a la police de ma ville puis contacte le parquet et mon assurance (ben oui je l ai assurer) tous la meme reponse Depot de plainte a faire au procureur de la republique :jap: elle fonctionne parfaitement (vu la factures c est la moindres des choses LOL) mais l auto et sur mon terrain privée car je ne peux circuler legalement avec :(et meme du garage a 500 metres a chez moi elle ma etait ramener sur plateaux car ne peux circuler SNIFF qui par hasard a un conseils a me donner merci .

Par **miac**, le **16/03/2011** à **11:40**

Bonjour

vous avez fait preuve de plusieurs négligence en achetant cette voiture poubelle.

Pas de contrôle technique . La carte grise qui n'avait pas été changé par l'ancien propriétaire ,vous avez bien du essayer le véhicule et si les freins et tous ce que vous mentionnez à changer vous auriez put vous rendre compte que ce n'était pas une voiture que vous achetiez mais une poubelle .j'espère pour vous que vous que le prix était en fonction de l'état . dorénavant soyez plus prudent .

Bonne chance pour la suite .

Par **onethemars**, le **16/03/2011** à **12:01**

Bonjour j ai essayer l auto en effet (sur 500 metres) mais meme des disques et plaquettes morte l auto freine quand meme et le fusibles qui gere le temoin plaquettes etait enlever sa ce n ai pas un truc a koi on pense , et pour la carte grise j avais un non gage de moins de 30 jours et le CT avait 7 mois et le garagiste ma dit que l auto etait bourrer d anti fuite radiateur !